



Plateforme Electorale des OSC du Bénin

"Citoyen, Veille et Contribue"

Coordonnée par



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les 11 et 12 septembre 2024, la Plateforme Electorale des OSC coordonnée par WANEP-Bénin (PEOSC) a organisé, à l'endroit des membres de son Comité de pilotage élargi à des personnes ressources, un atelier d'appropriation de la loi 2024-13 du 15 mars 2024 modifiant et complétant la loi 2019-43 du 15 novembre 2019 portant code électoral en République du Bénin.

L'objectif de cet atelier était de comprendre, du point de vue des députés de l'Assemblée Nationale, les motivations et arguments ayant sous-tendu les amendements du 15 mars 2024 et leur portée. A cet effet, la PEOSC a échangé, successivement avec le Président de la Commission des lois, le mercredi 11 septembre 2024, et deux (02) députés du Groupe parlementaire Les Démocrates, le jeudi 12 septembre 2024.

De ces échanges, la Plateforme Electorale note :

- que les amendements de fond, portés entre autres, par les articles 132 nouveau et 146 nouveau répondent, pour les uns, à un souci de préserver la prépondérance des partis politiques telle que consacrée par la réforme du système partisan et, pour les autres, à une volonté d'exclusion et porte un risque d'impasse ;
- que certains amendements opérationnels suggérés par la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) ont pour finalité une amélioration de l'organisation des scrutins tels que le zonage de certains arrondissements, la précision sur certains documents électoraux, le délai de transmission des plis électoraux à la CENA, la dématérialisation du traitement des dossiers de candidatures, etc. ;
- un besoin des membres du Groupe parlementaire Les Démocrates d'être impliqué dans les structures de décision et d'opérationnalisation du processus électoral pour en garantir la transparence.

La Plateforme Electorale remercie chaleureusement, d'une part, le Président de l'Assemblée Nationale et le Président du groupe parlementaire Les Démocrates pour l'intérêt et, d'autre part, le Président de la Commission des lois et les

députés du groupe parlementaire Les Démocrates pour leur participation effective.

Elle regrette que les groupes parlementaires Union Progressiste le Renouveau et Bloc Républicain invités n'aient pu faire le déplacement.

A l'issue de ces jours de travaux, la Plateforme Electorale, au regard du constat de la persistance de certains points de divergence entre les acteurs politiques, les encourage à poursuivre le dialogue en vue des élections inclusives, transparentes, et apaisées en 2026.

Dans sa poursuite de l'intérêt général, la Plateforme Electorale réitère, à l'endroit des Béninoises et Béninois, des acteurs politiques, des autorités et institutions publiques, sa disponibilité à continuer les réflexions et les actions pacifiques pour des élections générales inclusives, transparentes et apaisées en 2026 au Bénin.

Enfin, la Plateforme Electorale félicite, par ailleurs, la volonté d'ouverture marquée par les dirigeants des différentes tendances pour l'organisation d'élections générales inclusives, transparentes et apaisées en 2026 au Bénin.

Fait à Grand Popo, le 13 septembre 2024

*Pour la Plateforme électorale des OSC du Bénin,
La Présidente,*



Fatoumatou BATOKO ZOSSOU.